Settat; Le 10//08/2009

Nom et Prénom : Embarek BOUCHEHBOUN*

Séance: 14 INTERNAL MIGRATION AND URBANIZATION IN THE ARAB

WORLD / MIGRATIONS INTERNES ET URBANISATION DANS LE

MONDE ARABE

Salle: Ambassadeurs

Communication

Titre: Flux de migration interne dans une région adossant un pôle

d'attraction: Casablanca. De l'exode rural à l'apparition des flux de migration de retour dans la région de Chaouia Ouardigha (Settat).

Date de présentation : Lundi, 28 septembres, 10:30 - 12:00

^{(*):} Ingénieur Statisticien Economiste ; Directeur régional du Haut-commissariat au Plan (HCP) à la région de Chaouia Ouardigha(Settat), Morocco. E-mail : bouchehboun@menara.ma

Sommaire

INTRODUCTION	5
I/ GENERALITES :	7
A/ PRESENTATION DE L'AIRE DE L'ETUDE : MEGA REGION DE CASABLANCA. B / CONSIDERATIONS METHODOLOGIQUES : CONCEPTS ET DEFINITIONS	
II/ CARACTERISATION DE L'AMPLEUR :	11
A/ POIDS DANS LES ECHANGES NATIONAUX : LE GRAND CASABLANCA, UN POLE PRINCIPAL D'ATTRACTION	11
B/LES ECHANGES ENTRE LES DEUX BLOCS : MONOPOLISATION D'UNE BONNE PART DE NATIONAUX	
C/ Intensite des flux migratoires entre regions : Indice d'intensite de flux migratoires entre re	
III/ GEOGRAPHIE DE LA SEDENTARISATION : LE PERIURBAIN, UNE DESTINATION PRIVII	
A/ SCHEMA D'INSTALLATION EN TERRITOIRE DU GRAND CASABLANCA: B/ SCHEMA D'INSTALLATION DES EMIGRANTS DU GRAND CASABLANCA:	17
IV/ EVOLUTION TEMPORELLE DES MOUVEMENTS MIGRATOIRES : ANNEES DE MIGRATIO	
A/ LES DEPARTS DE LA CHAOUIA OUARDIGHA : DE PLUS EN PLUS IMPORTANTS	25
C/ANNEE D'INSTALLATION ET RYTHME DE SEDENTARISATION DES EMIGRANTS CASABLANCAIS:	26
V/ PROFILS ET CONDITIONS LORS DE LA MIGRATION : ARRIVEE PRECOCE ET DEPART 'DU GRAND CASABLANCA	
A/ AGE A LA MIGRATION:	
B/REPARTITION SELON LE SEXE : PLUS DE FEMMES A L'ENTREE	31
IMMIGRANTE	
CONCLUSION:	35
ANNEVEC.	27

Table des illustrations

Tableaux

		<u>Page</u>
Tableau 1 :	Population, superficies	7
Tableau 2 :	Population totale légale de l'ensemble du pays et population migrante selon les grandes régions d'émission et d'accueil / RGPH 2004	12
Tableau 3 :	Indice de l'Intensité relative des flux migratoires entre les régions et le grands Casablanca normé par rapport à l'indice relatif à la région de Chaouia Ouardigha.	15
Tableau 4 :	indice de l'Intensité relative des flux migratoires entre la région de la Chaouia Ouardigha et les autres régions normé par rapport à l'indice relatif à la région du Grand Casablanca / RGPH 2004	16
Tableau 5 :	Emigrants du Grand Casablanca selon la région et le milieu d'accueil RGPH 2004	19
Tableau 6 :	Age moyen à l'entrée des immigrants de la région du Grand Casablanca et de la région de Chaouia Ouardigha selon la région d'origine RGPH 2004.	28
Tableau 7 :	Les immigrants du Grand Casablanca, solde migratoire et taux de rétention de migrants avec la région de Chaouia Ouardigha selon l'âge au moment de l'immigration RGPH 2004.	29
Tableau 8 :	Taux d'analphabétisme de la population immigrante ou non de la région du Grand Casablanca âgée de 10 plus selon l'origine de l'immigrant et le sexe RGPH 2004	31
Tableau 9 :	Taux d'analphabétisme de la population immigrante ou non de la région du Chaouia Ouardigha âgée de 10 plus selon l'origine de l'immigrant et le sexe RGPH 2004.	32
Tableau 10 :	Taux d'emploi de la population immigrante ou non de la région du Chaouia Ouardigha en âge d'activité selon l'origine de l'immigrant et le sexe Milieu urbain RGPH 2004.	32
	Taux de chômage de la population immigrante ou non de la région du Chaouia Ouardigha âgée de 15 ans et plus selon l'origine de l'immigrant et le sexe Milieu urbain RGPH 2004.	33
	Taux de chômage de la population immigrante ou non de la région du Chaouia Ouardigha âgée de 15 ans et plus selon l'origine de l'immigrant et le sexe Milieu urbain RGPH 2004.	33
	Taux d'emploi de la population immigrante ou non de la région du Grand Casablanca en âge d'activité selon l'origine de l'immigrant et le sexe RGPH 2004.	34
	Taux de chômage de la population immigrante ou non de la région du Grand Casablanca âgée de 15 ans et plus selon l'origine de l'immigrant et le sexe RGPH 2004	37
Tableau 15 :	Immigrants de la région du Grand Casablanca selon la région d'origine et le sexe RGPH 2004.	38
Tableau 16 :	Emigrants de la région du Grand Casablanca selon la région d'installation et le sexe RGPH 2004.	39
Tableau 17 :	Emigrants de la région du Chaouia Ouardigha selon la région d'installation et le sexe RGPH 2004.	40
Tableau 18 :	Les émigrants de la région de Chaouia Ouardigha vers les arrondissements et les communes du Grand Casablanca RGPH 2004.	41
Tableau 19 :	Emigrants internes du Grand Casablanca ou personnes du Grand Casablanca en mobilité interne selon la commune d'installation RGPH 2004.	42
Tableau 20 :	Les émigrants de la région du Grand Casablanca vers la région de Chaouia Ouardigha selon les communes d'installation RGPH 2004.	43

Cartes

		<u>Page</u>
Carte 1 :	Position géographique des régions : Grand Casablanca et Chaouia Ouardigha par rapport aux autres régions du Royaume	9
Carte 2 :	Les immigrants selon la région d'accueil / RGPH 2004	11
Carte 3 :	Immigrants et émigrants de la région du Grand Casablanca selon la région d'origine ou d'installation RGPH 2004	13
	Les émigrants de la Région de Chaouia Ouardigha vers la Région du Grand Casablanca	
Carte 4:	selon la province d'origine et l'arrondissement ou la commune d'installation RGPH 2004	18
		2

Carte 5 :	Les flux internes d'émigrants du Grand Casablanca selon la commune d'installation RGPH 2004.	21
Carte 6 :	Les émigrants de la région du Grand Casablanca installés dans la région de Chaouia Ouardigha selon la commune d'accueil RGPH 2004.	22
Carte 7 :	Immigrants et émigrants de la région de Chouia Ouardigha selon la région d'origine ou d'accueil RGPH 2004	25
	Graphes	<u>Page</u>
Graphe 1 :	Emigrants de la région du Grand Casablanca selon la région d'installation RGPH 2004	20
Graphe 2 :	Les flux des immigrants du Grand Casablanca originaires de la région de Chaouia Ouardigha selon l'année d'installation	23
Graphe 3 :	Poids des citadins dans les flux d'immigration du Grand Casablanca originaires de la région de Chaouia Ouardigha RGPH 2004	23
Graphe 4 :	Poids en % des citadins dans le total global des immigrations du Grand Casablanca selon l'année de l'installation RGPH 2004	24
Graphe 5 :	les immigrants du Grand Casablanca selon le milieu de provenance et l'année d'installation RGPH 2004	24
Graphe 6 :	Emigrants du Grand Casablanca selon la région et l'année de sédentarisation RGPH 2004	26
Graphe 7 :	Proportion des émigrants du Grand Casablanca l'ayant quitté et se sont installés dans la Chaouia Ouardigha selon l'année d'installation RGPH 2004.	27
Graphe 8 :	Population de la région du Grand Casablanca 2004 / Pyramide des âges et poids des immigrants originaires de la Chaouia Ouardigha	30
Graphe 9 :	Les émigrants du Grand Casablanca et poids des départs vers la région de Chaouia Ouardigha selon le sexe RGPH 2004 / Pyramide des âges.	30
Graphe 10 :	Les immigrants de la région de Chaouia Ouardigha selon l'origine et l'âge au moment de l'immigration	45
Graphe 11 :	Les immigrants du Grand Casablanca et le solde migratoire avec la région de Chaouia Ouardigha selon la région d'origine et l'âge au moment de l'immigration / RGPH 2004.	46

Introduction

La migration est inhérente à la vie de l'espèce humaine. Pouvant se reproduire plus fréquemment le long d'une vie humaine et avec des intensités d'amplitudes différentes, elle reste un phénomène qui n'est pas aussi analysé que le sont les autres phénomènes démographiques¹. Pour plusieurs auteurs, cette insuffisance d'approche reste liée à la difficulté de saisir et d'observer ce mouvement naturel.

Les raisons de l'étude des migrations, c'est-à-dire, les déménagements d'un espace économique habituel vers un autre territoire, sont les conséquences parfois non réversibles de ces mouvements. Elles peuvent se traduire par des déséquilibres dans la répartition géographique de la population et dans l'occupation des territoires. Ils pourront avoir également de fortes incidences sur les structures démographiques et socioéconomiques des résidents des foyers d'émigration et d'immigration.

La région de Chaouia Ouardigha jouit d'une position géographique privilégiée, dispose d'importantes richesses naturelles et son poids démographique et économique appréciable. Malgré ces atouts, elle reste connue par ses mouvements intenses d'émigration dont l'essentiel est portée par l'exode rural et une désertification croissante de son territoire. Elle est parmi les foyers importants, alimentant non seulement le premier pôle national d'attraction qu'est la ville de Casablanca, mais également la plus importante diaspora en Italie constituée par nos nationaux.

Le poids démographique et économique de la ville de Casablanca est évident. Elle est la plus importante ville du pays non seulement sur le plan démographique, mais également sur le plan économique et financier.

Cette position, héritée des temps du protectorat, a été renforcée par les investissements importants en équipements et en infrastructures de bases accomplis par les pouvoirs publics dans le cadre de ses efforts de nationalisation et de modernisation des structures de l'économie marocaine. Il en a découlé, et depuis longtemps, une monopolisation de la polarisation des flux migratoires et plus particulièrement sur les régions proches spécialement celle de Chaouia Ouardigha.

Lors de cette étude, il sera question principalement d'approcher l'un de ces échanges migratoires. C'est celui qui est accompli avec la région de Chaouia Ouardigha où une attention particulière sera accordée au recul du poids de l'exode rural et le développement des sorties du bassin d'accueil vers des espaces jadis réputés points d'émission de migrants

Ces différents aspects vont être abordés à travers cinq points. Au niveau du premier, il sera question de la présentation du territoire objet de l'étude et des concepts utilisés, ainsi que la source des données. Pour ce qui est du deuxième point,

¹ Henriette Damas, Les mouvements migratoires : définition, interprétation, perspective et recherche, Revue Belge d'Histoire Contemporain(RBHC), 1981, vol XII 1-2 pp 195-204 ;

il s'agira de définir et de caractériser l'ampleur du phénomène de migration. Cela se fera pour le niveau national ainsi que pour le bloc constitué des deux régions en question. La géographie des flux et l'identification des points de sédentarisation seront traitées au niveau du troisième point. Le quatrième point sera consacré à l'étude de l'évolution temporelle des flux échangés. Le dernier point sera réservé à l'analyse du profil et les conditions lors de la migration à travers certains aspects notamment : l'âge au moment de la migration, niveau de qualification des migrants, degré d'intégration économique.

I/ Généralités :

A/ Présentation de l'aire de l'étude : Méga région de Casablanca.

L'aire de l'étude est formée de la région du Grand Casablanca et sa région voisine : la région de Chaouia Ouardigha. Au vu de leurs relations économiques et démographiques, qui sont de plus en plus importantes, on songe ces derniers temps à les regrouper en un seul territoire que l'on dénomme : Méga région de Casablanca. Ce groupement de territoire est constitué d'une zone naturelle². Pour l'essentiel, elle est considérée parmi les plaines les plus fertiles du pays : la Chaouia. Il se situe dans la partie atlantique centrale, entre le fleuve d'Oum Rbia, l'oued Cherrat et les plaines de Tadla. Il adosse et renferme les deux principaux pôles du Royaume à savoir: la capitale politique (Rabat) et la capitale économique (Casablanca).

Sa superficie s'étend sur environ 16 571 km2, soit 2.4% de la superficie totale nationale. S'articulant autour d'une préfecture (Casablanca) et six provinces : Settat, Khouribga, Benslimane, Mohammedia, Mediouna et Nouacer, son encadrement territorial est assuré par une armature administrative se composant 22 communes urbaines, 112 communes rurales regroupées au sein de 13 cercles et 8 préfectures d'arrondissements.

Sa population légale a atteint en 2007 le chiffre de 5 403 000 habitants contre 3 738 000 en 1982, enregistrant ainsi un taux d'accroissement annuel moyen de 1.48 %. Ce rythme d'accroissement est nettement inférieur à celui correspondant à la population nationale (1.66%). Cet état est expliqué par le faible taux enregistré par la région de Chaouia Ouardigha (1,14%).

Malgré cette lenteur relative, le poids démographique de ce bloc territorial dans la population nationale est appréciable (17.5% en 2007). Il est plus évident et imposant dans la population nationale urbaine (24.0%). La part de cette population régional urbaine se trouve ainsi proche du quart de l'ensemble de la population urbaine du pays.

Tableau 1: Population, superficies

	•	en milliers 107)	annuel mo	roissement yen (2007- en %	en Km²	Nombre de
Région	Total	dont population urbaine	Population légale totale	Population légale urbaine	Superficie 6	préfectures ou de provinces
Chaouia Ouardigha	1 685	756	1,14	2,38	16 571	3
Grand Casablanca	3 718	3 417	1,65	1,57	1 140	4
Total	5 403	4 173	1,48	1,71	17 711	7
Ensemble du Pays	30 841	17 404	1,66	2,79	710 850	61
%	17,5	24,0	-	-	2,5	11,5

² Louis Gentil, rapport sur une mission scientifique au Maroc en 1908, université de Paris, imprimerie nationale, Paris, 1909, page 30.

De par sa situation géographique privilégiée, la densité et l'importance de son tissu industriel, le niveau élevé du développement de son infrastructure de communication et les richesses naturelles que recèle son sous- sol, ces deux régions occupent une place de choix dans l'économie nationale.

La région du Grand Casablanca, à elle seule et jusqu'à fin 2006, concentre 2617 établissements industriels, soit un peu plus du tiers du total national (33,5%). Ces unités industrielles ont réalisé 48,6% de la production industrielle nationale, 52,6% de l'investissement national dans l'industrie de transformation et 34,3% du total des exportations nationales réalisées par cette catégorie d'industries. Le volume d'emploi assuré est de 197000 postes; soit 43.2 % de l'emploi industriel national.

Son infrastructure aéroportuaire, à travers son aéroport Mohamed V, en 2007, a attiré 41,0% des mouvements d'avions et 47,8% des mouvements de passagers (5,9 millions de passagers). Il a assuré presque la totalité du frêt aérien national (91.1%). Le port de Casablanca, est le premier débouché maritime commercial du pays. Par ce point transite 37,3% du volume total du trafic national maritime de marchandise³. Pour ce qui est de la région de Chaouia Ouardigha, ses atouts résident particulièrement dans son agriculture, ses richesses naturelles et sa proximité au pôle économique le plus important du pays.

Malgré la faible proportion des zones irriguées (3 % des terres de cultures), la production céréalière demeure importante. Elle constitue 16% de la production nationale.

Son sous-sol recèle des richesses naturelles abondantes. Il s'agit principalement des phosphates dont la région constitue l'un des pôles de production les plus importants au niveau national. En 2007, la production marchande régionale de ce minerai a constitué près de deux tiers de la production marchande nationale (64.3%).

L'activité d'extraction de ce minerai permet d'assurer des emplois à 4716 personnes en 2007⁴. Le recours obligé à la mécanisation intensive, dicté par des contraintes du commerce international, limite de plus en plus l'effet jadis providentiel de cette activité sur l'économie de la région (emploi, infrastructures induites,)⁵.

_

³ La région du grand Casablanca est dotée d'un autre grand port. IL s'agit du port de Mohammedia qui est spécialisé en trafic pétrolier. Il en assure 76,3%.

⁴ Ce qui représente 27,6% de L'effectif total du groupe (17 065 personnes).

⁵ Le groupe OCP compte réaliser un programme d'investissement de plus de 3.2 milliards \$. D'ici 2020. Ce qui va lui permettre en particulier de porter sa production de 28 à 45-50 millions de tonnes par l'ouverture de 4 nouvelles mines à Khouribga et Ben guérir. Le coût d investissement pour cette capacité additionnelle, est de 1.4 milliards \$.

Carte 1 : Position géographique des régions : Grand Casablanca et Chaouia Ouardigha par rapport aux autres régions du Royaume



B / considérations méthodologiques : Concepts et définitions

La présente étude, s'intéressant au phénomène de déplacements humains dans le bassin migratoire formé de la région du Grand Casablanca et celle de Chaouia Ouardigha (Méga région de Casablanca), repose, rappelons-le, sur les données du dernier Recensement Général de la Population et de L'habitat 2004(RGPH 2004). On entend par 'migrants', les personnes qui déclarent avoir changé de commune de résidence.

Au niveau du recensement général de la population et de l'habitat (RGPH), Les données concernant la migration peuvent provenir principalement de deux questions. Par la première question, on demande aux personnes recensées la commune de leur précédente résidence. Plus précisément, on cherche la commune dans laquelle la personne résidait avant de venir s'installer dans la commune où elle a été recensée (Résidence précédente ou antérieure).

Par la deuxième question, on cherche cette fois-ci à identifier la commune de résidence à une date liée à un évènement national ou suffisamment connu par l'ensemble de la population. Cette date ne doit pas être trop éloignée de la date de référence du recensement. Généralement, elle doit être aux alentours de cinq ans.

En général les démographes, pour mieux caractériser les flux migratoires s'intéressent beaucoup plus à la première question qu'à la seconde. Les principales raisons de cette démarche se résument dans les points suivants :

- -la courte durée ne permet pas de mieux appréhender la mobilité spatiale,
- l'impossibilité de saisir le moment exact de la migration⁶.

A son tour, la première question ne permet guère d'approcher totalement ce phénomène naturel. En particulier, les personnes migrantes qui sont décédées ou qui se sont installées dans une autre commune entre deux recensements ne seront pas prises en compte.

En se situant par rapport à la commune, c'est-à-dire la plus petite entité administrative territoriale que l'on considère généralement pour l'étude de ces phénomènes, on distingue deux catégories de migrants selon qu'on ''quitte'' où que l'on vient s'installer dans cette commune. Lors de la 1^{ère} situation, on parle d'émigration et pour, la 2^{ème} on évoque l'immigration.

L'exploitation de la question de 'la résidence précédente', permet de localiser ces différentes catégories :

- les immigrants, y compris les immigrants internationaux (les étrangers, les nationaux) ;
- les émigrants, non compris les migrants internationaux. Le volet relatif à ce dernier aspect est en cours d'exploitation.

⁶ Plus important encore, elle sous estime l'ampleur des flux migratoires. Par exemple, une personne qui habite la même commune, peut très bien avoir changé de commune de résidence entre-temps, mais, en se trouvant le jour du recensement à son domicile, elle n'est plus considérée comme une personne migrante.

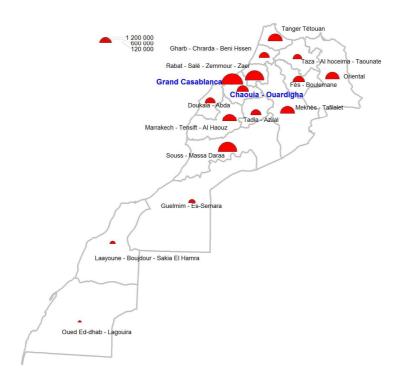
II/ Caractérisation de l'ampleur :

A/ Poids dans les échanges nationaux : Le grand Casablanca, un pôle principal d'attraction

La migration demeure un phénomène national. Elle concerne le quart de la population nationale (25,2% en 2004). Cet échange de population entre territoires reste polarisé par un nombre réduit de pôles de migration. Il s'agit en l'occurrence de la ville de Casablanca.

D'ailleurs, ce phénomène est plus important au niveau de la région du Grand Casablanca. Il touche une bonne part de sa population. Le tiers environ de cette population a été recensé en 2004 dans une commune différente de celle de leur résidence précédente (30.9%).

Carte 2 : Les immigrants selon la région d'accueil / RGPH 2004



En excluant les flux intrarégionaux, ce pourcentage reste important. Il est de 26.1%. Soit une personne sur quatre est originaire de l'extérieur de cette région.

Pour la région de Chaouia Ouardigha, bien qu'elle soit qualifiée comme un pôle d'émission, le poids démographique de sa population immigrante dans sa population légale totale est appréciable : 23,2% en 2004.

Cependant, à côté de cette attractivité, la région a une vocation d'émettre plus importante que celle d'accueillir de migrants. Sa participation dans les flux

d'émigration est presque que le double que sa contribution dans les mouvements d'immigration (7,8% contre 5,1%).

Les deux régions en question regroupées, sont à l'origine ou subissent les mouvements de 25,8% de l'ensemble des flux enregistrés au niveau de l'ensemble du pays. Sur les 7 524 262 migrants au niveau national, on a dénombré pour la région: 1 937 658 personnes qu'ont déménagé ou ont rejoint l'une des commune de la Méga Région de Casablanca⁷.

Tableau 2 : Population totale légale de l'ensemble du pays et population migrante selon les grandes régions d'émission et d'accueil / RGPH 2004

		Région	de résidenc	e	_
Région d'origine	Grand Casablanca	Chaouia Ouardigha	Autres régions	Ensemble du Pays	%
Grand Casablanca	173 542	69 390	251 940	494 872	6,6
Chaouia Ouardigha	219 169	191 788	179 419	590 376	7,8
Autres régions	685 706	120 059	5 469 847	6 275 612	83,4
Pays étranger	43 065	3 580	116 757	163 402	2,2
Total (a)	1 121 482	384 817	6 017 963	7 524 262	100,0
%	14,9	5,1	80,0	100,0	
Population Totale					
légale (b)	3 631 061	1 655 660	24 604 987	29 891 708	
Poids de la population					
immigrante ((a)/(b))	30,9%	23,2%	24,5%	25,2%	

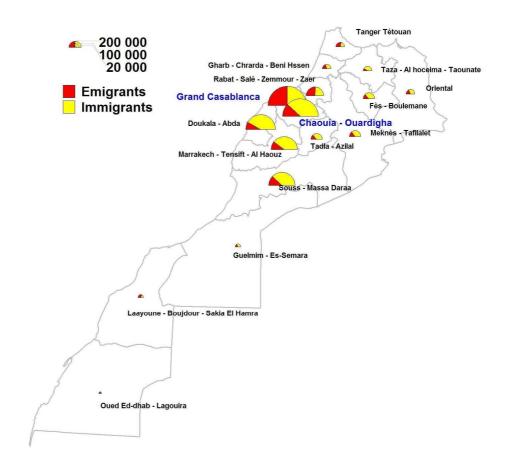
B/Les échanges entre les deux blocs : Monopolisation d'une bonne part des flux nationaux.

Ils sont marqués par l'importance des échanges bilatéraux entre le Grand Casablanca et le Chaouia Ouardigha. On relève que la région de Chaouia Ouardigha est le premier fournisseur du Grand Casablanca. Il assure un peu moins du quart des entrées à cette région : 23,1 %. Elle est suivie par la Région de Doukalla Abda (19.7%).

_

⁷ Non compris Les émigrants qui n'ont pas quitté le territoire des deux régions et dont le nombre s'élève à 653 889 personnes.

Carte 3 : Immigrants et émigrants de la région du Grand Casablanca selon la région d'origine ou d'installation RGPH 2004



C/ Intensité des flux migratoires entre régions : Indice d'intensité de flux migratoires entre régions.

Pour mieux caractériser cet échange de flux migratoires entre deux régions et afin de prendre en considération l'effet du poids démographique lors de cette caractérisation, on calcule un indice d'intensité. Il exprime le rapport entre le nombre de migrants entre ces deux régions et le produit de leurs populations⁸.

De même, pour comparer l'ampleur des interactions pouvant exister entre deux régions et un pôle donnée de migration, on élabore un ratio d'intensité relative. Il s'agit du rapport des indices d'intensités de flux migrations des deux régions par rapport au pôle de migration de référence.

13

⁸ Pour la définition, on peut se référer à : Baccaïni B. (2005), « Enquêtes annuelles de recensement : résultats de la collecte 2004 Des changements de région plus fréquents qui bénéficient aux régions du sud et de l'ouest», *Insee Première*, n°1028 – Juillet 2005, p : 4. ou cf. http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ip1028.pdf.

Indice d'intensité relative des flux migratoires

Si $I_{r1,p}$ désigne l'indice d'intensité des flux migratoires entre la région r1 et le pôle de migration p,

et si $I_{r2,p}$ désigne l'indice d'intensité des flux migratoires entre la deuxième région r2 et le pôle de migration p,

Alors l'indice d'intensité relative des flux migratoire des deux régions : r1 et r2 par rapport au pôle de migration p est donné par l'expression : $\mathbf{I}_{r1,p} / \mathbf{I}_{r2,p}$.

En se fixant une région, par exemple r2, cet indice permet de positionner par rapport aux flux de cette région, les intensités des flux migratoires des autres régions avec le pôle de migration p.

1°) Intensité des flux migratoires échangés avec la région du Grand Casablanca et comparés à ceux de la région de la Chaouia Ouardigha: Poids particulier de la région de Chaouia Ouardigha.

Les flux de migration de la région de Chaouia Ouardigha avec la région du Grand Casablanca, en comparaison avec ceux des autres régions, s'exercent avec une intensité plus forte. D'ailleurs, l'intensité des flux migratoires de la région de Doukala Abda avec le Grand Casablanca, qui est en valeur la plus proche, ne constitue que les deux tiers de celle enregistrée pour la région de Chaouia Ouardigha. Cette intensité est également plus importante que celle enregistré pour l'intérieur du Grand Casablanca (55%).

Pour la région du Sous massa Dra et la région de Marrakech Tensift Haouz, régions connues par leur dynamique récente en matière économique et social, cette intensité n'est que d'un tiers. L'intensité des flux migratoires de ce groupe d'espaces avec Grand Casablanca, reste limitée au tiers de celle de la Chaouia Ouardigha.

Pour les régions situées au Nord et à l'Est, leur intensité relative est faible. Il représente moins de 10% de ce qui revient à la région de Chaouia Ouardigha.

Tableau 3 : Indice de l'Intensité relative des flux migratoires entre les régions et le grands Casablanca normé par rapport à l'indice relatif à la région de Chaouia Ouardigha.

Région de migration	Ensemble des migrants avec le grand Casablanca (Immigrants + émigrants)	Indice de l'intensité des flux migratoires avec le grand Casablanca (10 ⁻⁶)	Indice de l'intensité relative des flux migratoires avec le Grand Casablanca normé par rapport à l'indice relatif à la région de Chaouia Ouardigha
Chaouia-Ouardigha	288 559	0,048	1,00
Doukala-Abda	223 321	0,031	0,65
Grand Casablanca	347 084	0,026	0,55
Souss-Massa-Daraâ	185 188	0,016	0,34
Marrakech-Tensift-Al haouz	178 703	0,016	0,33
Rabat-Salé-Zemmour-Zaer	86 411	0,010	0,21
Guelmim-Es Semara	16 558	0,010	0,21
Laâyoune-Boujdoure-Sakia El Hamra	8 685	0,009	0,19
Oued Ed dahab-Lagouira	3 028	0,008	0,17
Fès-Boulemane	45 522	0,008	0,17
Tadla-Azilal	40 898	0,008	0,16
Gharb-Chrarda-Béni Hssen	31 990	0,005	0,10
Meknès-Tafilalet	35 319	0,005	0,09
Taza-Al Hoceima-Taounate	29 540	0,005	0,09
Tanger-Tétouan	31 006	0,003	0,07
Oriental	20 345	0,003	0,06
Pays étranger	43 065	-	-
N D	1 132	-	-
Total	1 616 354	-	-

2°) Intensité des flux migratoires échangés avec la région de la Chaouia Ouardigha et comparés à ceux de la région Grand Casablanca : Flux intenses à l'intérieur.

Lors de cet échange migratoire, on relève que les flux migratoires internes de la région de Chaouia Ouardigha sont les plus intenses. Ils sont trois fois plus intenses que ceux échangés avec le Grand Casablanca (2,92).

En excluant ces flux internes, on relève que les flux de migration de la région de Grand Casablanca avec la région de la Chaouia Ouardigha en comparaison avec ceux des autres régions, s'exercent avec une intensité plus forte. L'indice d'intensité

relative des flux migratoire relatif à la région qui précède le Grand Casablanca, a une valeur nettement inférieure à la moitié (0,47). Ceci correspond à une intensité relative qui est faible de plus de la moitié).

En dépit du poids du Grand Casablanca, L'effet "proximité" a joué d'une certaine manière en faveur de deux régions voisines. Il s'agit de la région de Tadla Azillal et celle de Rabat Zemmour Zamier. L'intensité de leur flux est respectivement de 46.3 % et 36,1% de l'intensité des flux relatifs à la région du Grande Casablanca.

Tableau 4 : indice de l'Intensité relative des flux migratoires entre la région de la Chaouia Ouardigha et les autres régions normé par rapport à l'indice relatif à la région du Grand Casablanca / RGPH 2004

Région de migration	Ensemble des migrants avec la région de Chaouia Ouardigha (Immigrants + émigrants)	Indice de l'intensité des flux migratoires avec la région de Chaouia Ouardigha (10 ⁻⁶)	Indice de l'intensité relative des flux migratoires avec la région de Chaouia Ouardigha normé par rapport à l'indice relatif à la région du Grand Casablanca
Chaouia-Ouardigha	383 576	0,14	2,92
Grand Casablanca	288 559	0,05	1,00
Laâyoune-Boujdoure-Sakia El Hamra	9 590	0,02	0,47
Tadla-Azilal	53 377	0,02	0,46
Rabat-Salé-Zemmour-Zaer	67 807	0,02	0,36
Oued Ed dahab-Lagouira	2 459	0,01	0,31
Doukala-Abda	33 477	0,01	0,21
Marrakech-Tensift-Al haouz	39 252	0,01	0,16
Guelmim-Es Semara	5 430	0,01	0,15
Souss-Massa-Daraâ	30 333	0,01	0,12
Meknès-Tafilalet	17 011	0,00	0,10
Gharb-Chrarda-Béni Hssen	13 469	0,00	0,09
Fès-Boulemane	6 260	0,00	0,05
Tanger-Tétouan	8 936	0,00	0,05
Oriental	6 723	0,00	0,04
Taza-Al Hoceima-Taounate	5 307	0,00	0,04
Pays étranger	3 580		
N D	47		
Total	975193		

III/ Géographie de la sédentarisation : le périurbain, une destination privilégiée.

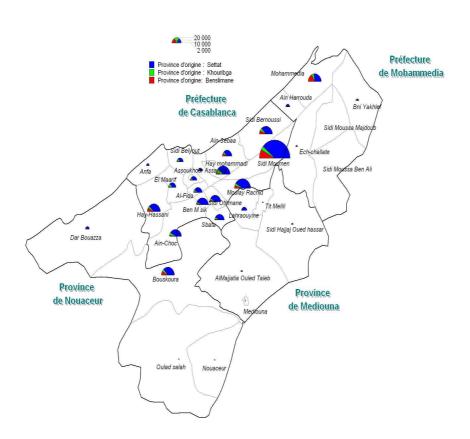
Les lieux de sédentarisation continuent à suivre le schéma classique. Les territoires attirants les migrants sont : la couronne banlieusarde de la préfecture du Casablanca et les agglomérations urbaines émergeantes de la Chaouia Ouardigha et les espaces de cette dernière adossant le grand Casablanca.

A/ Schéma d'installation en territoire du Grand Casablanca :

En analysant les flux à destination du Grand Casablanca selon les lieux de sédentarisation : communes ou arrondissements, on relève que les entités territoriales jouxtant les lieux des anciens gros chantiers ou longeant des zones industrielles (carrière de la centrale thermique, zones industrielles d'Ain Sbâa,..), demeurent les destinations préférées de ces entrants.

Les pôles importants d'attraction de cette couronne, jadis caractérisée par le périurbain de la ville de Casablanca, sont d'un nombre réduit. Il s'agit de : l'arrondissement de sidi Moumen (13.5%), celui de Moulay Rachid (7.3%), celui de Hay Hassani (6.3%), la municipalité de Mohammedia (5.9%), l'arrondissement de Sidi Bernoussi (5.8%) et celui de Hay Mohammedia (5.8%).

Carte 4 : Les émigrants de la Région de Chaouia Ouardigha vers la Région du Grand Casablanca selon la province d'origine et l'arrondissement ou la commune d'installation RGPH 2004



B/ Schéma d'installation des émigrants du Grand Casablanca :

Au niveau des départs, la région Chaouia Ouardigha reste, de loin, la 1^{ère} destination des sortants du grand Casablanca avec 21.6%. En effet, la 2ème destination des casablancais est la région de Souss Massa Dra ainsi que la région de Rabat Salé Zemmour Zair avec un taux d'attraction de 14.2% chacune, soit les tiers de celui relatif à la région de Chaouia Ouardigha.

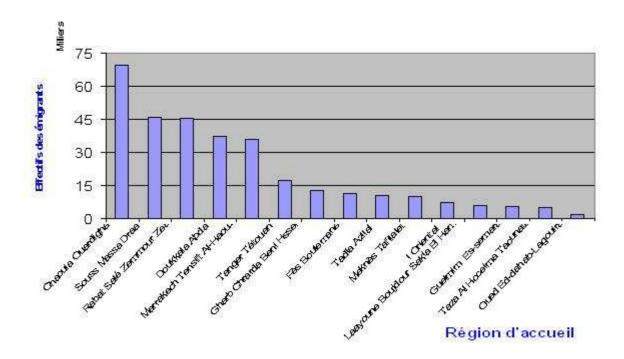
On note également, qu'en plus de l'effet de proximité dans l'attraction des migrants, il y a également l'effet du dynamisme économique des nouveaux pôles d'attraction : Agadir, Rabat, El Jadida et Marrakech.

Tableau 5: Emigrants du Grand Casablanca selon la région et le milieu d'accueil RGPH 2004

Région d'installation	Mil	ieu de résidence)	Poids du
Negion a mstanation	Rural	Urbain	Total	Rural en %
Grand Casablanca	68 723	104 819	173 542	39,6
Chaouia Ouardigha	18 554	50 836	69 390	26,7
Souss Massa Draa	11 552	34 114	45 666	25,3
Rabat Salé Zemmour Zear	1 306	44 223	45 529	2,9
Doukkala Abda	7 775	29 257	37 032	21,0
Marrakech Tensift Al-Haouz	6 528	29 230	35 758	18,3
Tanger Tétouan	731	16 788	17 519	4,2
Gharb Chrarda Beni Hssen	867	11 855	12 722	6,8
Fès Boulemane	444	11 117	11 561	3,8
Tadla Azilal	1 929	8 613	10 542	18,3
Meknès Tafilalet	592	9 554	10 146	5,8
I Oriental	447	6 892	7 339	6,1
Laayoune Boujdour Sakia El Hamra	142	5 611	5 753	2,5
Guelmim Es-semara	1 186	4 265	5 451	21,8
Taza Al Hoceima Taounate	2 153	2 783	4 936	43,6
Oued Ed-dahab-Lagouira	115	1 871	1 986	5,8
Total	123 044	371 828	494 872	24,9
%	24,9	75,1	100,0	

.

Graphe 1: Emigrants de la région du Grand Casablanca selon la région d'installation RGPH 2004



Concernant le milieu de destination, il y a lieu de noter le poids non négligeable du milieu rural dans l'attraction des émigrants du Grand Casablanca (24.9%). Les espaces ruraux propres ou voisins au territoire du grand Casablanca du côté Est et du côté Sud, exercent une attraction particulièrement élevée sur les sortants. Ce groupe de territoire attirent 77.3% de cette catégorie d'émigrants.

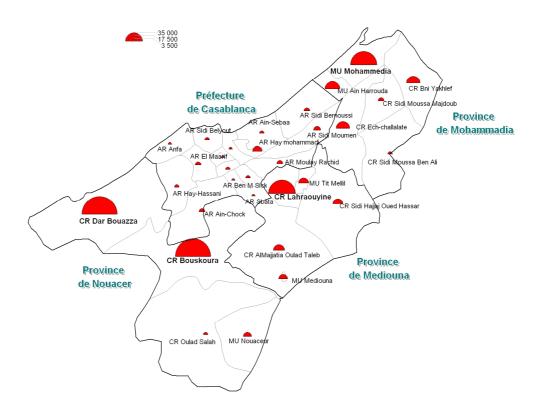
Les communes rurales de Dar Bouazza, de Bouskoura et de Lahraouiyine, constituant ces dernières années la nouvelle ceinture périurbaine, attirent plus de la moitié de l'ensemble des flux internes d'émigration de la région du Grand Casablanca (51.0%).

Pour ce qui est des sorties vers l'extérieur de la région, il est à souligner que les flux d'émigration de la région du Grand Casablanca récupérés par la région de Chaouia Ouardigha, s'orientent principalement, vers le territoire formé autours des agglomérations de Soualem, de Berriched, de Deroua et ainsi que celle de la ville de Settat.

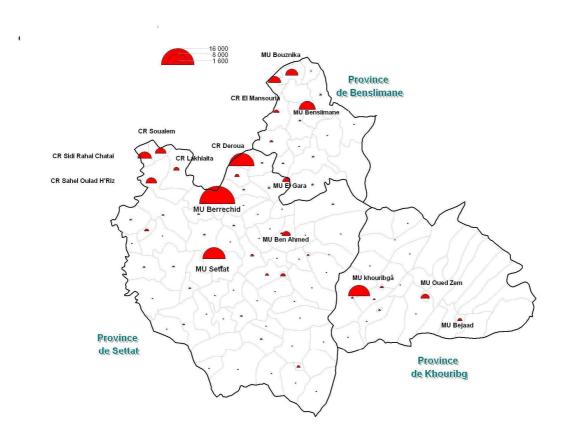
Ces points, qui sont évidement à l'extérieur du territoire administratif du grand Casablanca, sont géographiquement les prolongements territoriaux naturels d'agglomérations de concentration d'émigrants de l'intérieur.

Ce double phénomène, rapproché à celui de la sédentarisation de l'essentiel des entrants dans la couronne banlieusarde, ne peut que contribuer à plus de pressions et de fragilisation accentuée de la ceinture ou plutôt les nouveaux abords périurbains de la ville de Casablanca.

Carte 5 : Les flux internes d'émigrants du Grand Casablanca selon la commune d'installation RGPH 2004.



Carte 6 : Les émigrants de la région du Grand Casablanca installés dans la région de Chaouia Ouardigha selon la commune d'accueil RGPH 2004.



IV/ Evolution temporelle des mouvements migratoires : années de migration

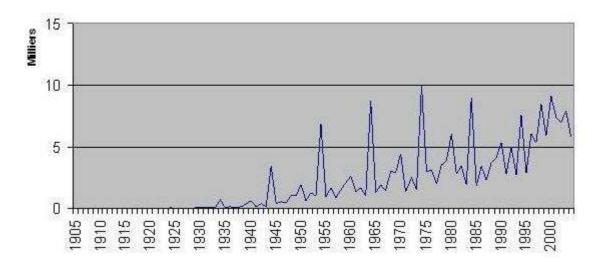
A/ Les départs de la Chaouia Ouardigha : De plus en plus importants

L'immigration de la région de Chaouia Ouardigha vers la région du Grand Casablanca est un phénomène ancien. Il remonte aux années de la seconde guerre mondiale.

Ce mouvement de population s'apparente à un mouvement cyclique de périodicité de 10 ans avec des pics aux années : 1944, 1954, 1964, 1974,.... La tendance générale reste constamment orientée vers la hausse. Ces fluctuations cycliques correspondent d'une certaine manière aux années de sécheresse.

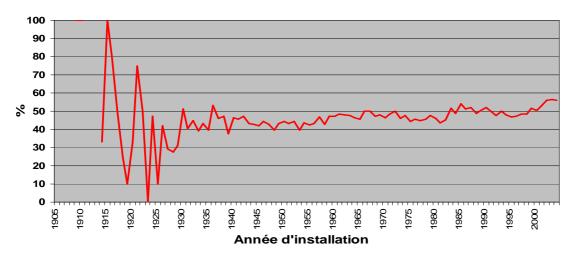
Notons qu'à partir de l'année 1975, date à partir de laquelle cette sécheresse est devenue de plus en plus fréquente, on assiste à l'apparition de fortes fluctuations à l'intérieur des cycles d'immigration.

Graphe 2 : Les flux des immigrants du Grand Casablanca originaires de la région de Chaouia Ouardigha selon l'année d'installation.



Ce phénomène était essentiellement le fait des ruraux jusqu'au 1983. A partir de cette année, on observe un renversement en faveur des immigrants citadins avec un poids de plus en plus important tout en gardant le même schéma d'évolution que leurs pairs du monde rural. C'est-à-dire, c'est la cyclicité des sécheresses qui conditionne les variations de l'ampleur de ces sorties.

Graphe 3 : Poids des citadins dans les flux d'immigration du Grand Casablanca originaires de la région de Chaouia Ouardigha RGPH 2004.



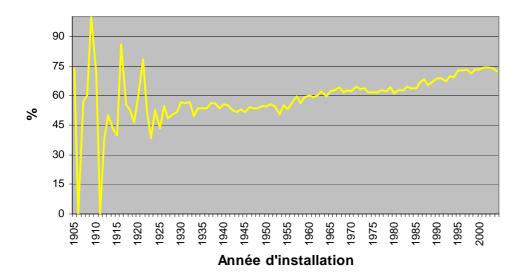
Le renforcement continu de ce poids s'opère malgré la faiblesse du taux d'urbanisation de cette région⁹. Il est aussi important que celui enregistré pour les entrées au Grand Casablanca. Pour cette dernière entité territoriale, il est depuis longtemps en hausse. Depuis 1995, il avoisine 75%. Alors, pour la région de Chaouia Ouardigha, il se situe aux enivrions de 60%.

23

⁹ Les données du dernier Recensement Général de la Population et de l'habitat, c'est dire celui de 2004, elles situent le taux d'urbanisation à 43.7%. Un niveau qui est loin de 11 points de celui enregistré au niveau national (55.1%). Notons, qu'en 1982, le poids de cette population régionale urbaine n'était que de l'ordre du tiers (33.1%).

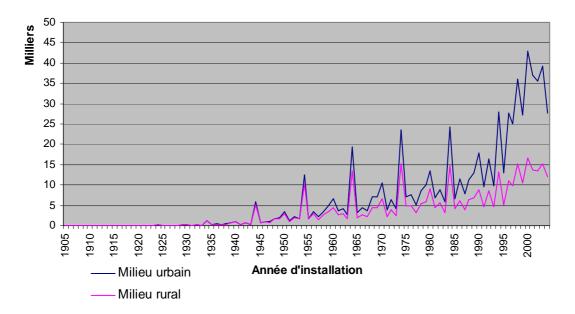
Ceci marque des mutations profondes que connaissaient les flux nationaux de migration interne. Depuis les années quatre vingt, ils sont de plus en plus porté par les échanges entre agglomérations urbaines que par l'exode rural.

Graphe 4 : Poids en % des citadins dans le total global des immigrations du Grand Casablanca selon l'année de l'installation RGPH 2004



Ce renforcement de plus en plus apparent du poids de l'urbain dans les mouvements d'immigration peut être également illustré par l'évolution haussière de la courbe du graphique suivant :

Graphe 5 : les immigrants du Grand Casablanca selon le milieu de provenance et l'année d'installation RGPH 2004.



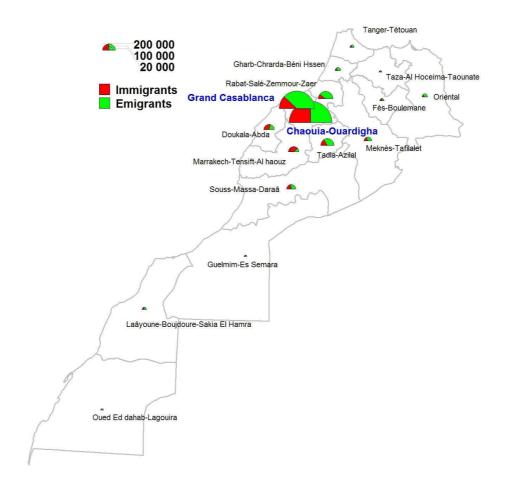
B/ Les arrivées à la région de Chaouia Ouardigha : Arrivées relativement massives des casablançais.

Pour ce qui est des immigrants de la région, on relève le poids prépondérant de ceux des déplacements infrarégional. Le poids de cette mobilité interne par rapport à l'ensemble des immigrants¹⁰ est de 49.8%.

S'agissant des immigrants provenant des autres régions, on constate que ceux de la région du Grand Casablanca sont majoritaires avec 35.9%.

Il est à noter que la région de Chaouia Ouardigha accueille de certaines de ses régions voisines des émigrants en nombre non négligeable. Il s'agit de la région de Marrakech Tensift Haouz, celle de Doukala Abda et celle de Tadla Azillal. Leurs parts respectives dans entrées à la région de Chaouia Ouardigha sont : 13.2%,10.1% et 8.9%.

Carte 7 : Immigrants et émigrants de la région de Chouia Ouardigha selon la région d'origine ou d'accueil RGPH 2004.



-

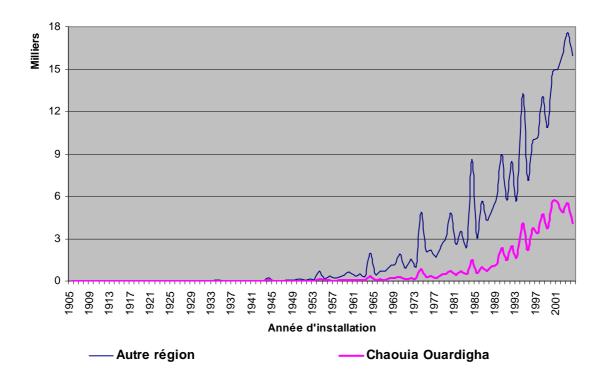
¹⁰ Y compris les immigrants découlant de changement de communes de résidence à l'intérieur de la région.

C/Année d'installation et rythme de sédentarisation des émigrants casablancais:

Les sorties migratoires du grand Casablanca est un phénomène relativement récent. C'est à partir des alentours de l'année 1956, année de l'indépendance, que ce phénomène commence à prendre de l'ampleur. Mais, il ne va s'imposer qu'à partir de 1974.

D'ailleurs cette année a marqué un tournant décisif dans la gestion territoriale du pays : la mise en place des régions économiques et la constitution des assemblées régionales consultatives, la mise en place d'un instrument financier : Fonds Spécial de Développement Régional pour accompagner et appuyer cette nouvelle approche de développement économique et social.

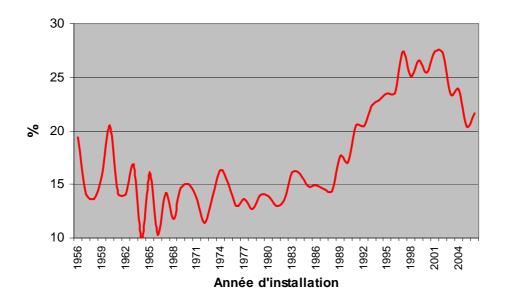
Graphe 6 : Emigrants du Grand Casablanca selon la région et l'année de sédentarisation RGPH 2004



Le nombre de ces sorties connaitra depuis lors un accroissement globalement soutenu. Ceci peut être justifié par La structuration territoriale à travers la création de nouvelles provinces et l'équipement de nouvelles zones industrielle hors Casablanca.

Avant 1992, la région de Chaouia Ouardigha attire moins d'un émigrant sur cinq de la région du Grand Casablanca. Cette proportion va augmenter pour atteindre 30% aux environ de 2002. Actuellement, elle reste élevée tout en oscillant entre les valeurs 20 et 25%.

Graphe 7 : Proportion des émigrants du Grand Casablanca l'ayant quitté et se sont installés dans la Chaouia Ouardigha selon l'année d'installation RGPH 2004.



V/ Profils et conditions lors de la migration : Arrivée précoce et départ tardif du Grand Casablanca

A/ Age à la migration :

1°) Age moyen à la migration :

L'âge moyen des immigrants à l'entrée à la région de Chaouia Ouardigha ou de celui lors du changement de commune de résidence à l'intérieur de cette région est de 22 ans.

Pour la région du Grand Casablanca, cette moyenne est de 20 ans. Ainsi, cette région attire des immigrants plus jeunes que ceux de la région de Chaouia Ouardigha.

En considérant cette fois-ci la région d'origine, exception faite des pays étrangers, on constate, le fait inverse. Les sorties du Grand Casablanca ou les changeants de communes de résidence à l'intérieur de cette région, se font plus tardivement que dans les autres régions.

Tableau 6 : Age moyen à l'entrée des immigrants de la région du Grand Casablanca et de la région de Chaouia Ouardigha selon la région d'origine RGPH 2004.

	(en années)				
	Région d'installation				
Région d'origine	Chaouia Ouardigha	Grand Casablanca			
Chaouia Ouardigha	22	19			
Grand Casablanca	24	23			
Autres Régions	22	20			
Pays Etrangers	28	26			
Ensemble des immigrants	22	20			

$2^{\circ})$ Immigration et solde migratoire selon l'âge au moment de la migration :

La rentrée relativement tôt des migrants à la région du grand Casablanca, est également prévisible si on analyse l'intensité de cette mobilité et de ces entrées selon l'évolution de l'âge au moment de l'immigration.

L'essentiel de ces déplacements s'opèrent au moment où l'âge de l'immigrant est moins de 20 ans. Par contre les sorties de cette région vers celle de Chaouia Ouardigha, s'effectuent relativement vers des âges plus avancés correspondant à la fin d'activité ou à la retraite.

Les entrants à la région du Grand Casablanca à l'âge de 40 ans et plus et originaires de la région de Chaouia Ouardigha, constituent 7.0% de l'ensemble de immigrants de cette dernière région. Cependant, le pourcentage correspondant aux sortants du Grand Casablanca vers cette région, il est plus que deux fois plus important (15.0%).

Tableau 7: Les immigrants du Grand Casablanca, solde migratoire et taux de rétention de migrants avec la région de Chaouia Ouardigha selon l'âge au moment de l'immigration RGPH 2004.

	Total des immigrants du Grand Casablanca		Emigrants du		Taux de rétention en %	
Age au moment de l'immigration	Total	dont immigrants originaires de la région de Chaouia Ouardigha		Solde migratoire avec la région de Chaouia Ouardigha		
		(E)	(S)	(SM = E - S)	(SM / (E + S))	
Moins de 15 ans	374 121	80 388	21 722	58 666	57,5	
15 à 19 ans	208 664	45 508	6 849	38 659	73,8	
20 à 24 ans	191 192	37 167	8 590	28 577	62,5	
25 à 29 ans	127 090	20 772	8 861	11 911	40,2	
30 à 39 ans	131 549	20 092	12 931	7 161	21,7	
40 à 59 ans	73 512	12 388	8 414	3 974	19,1	
60 ans et plus	15 354	2 854	2 023	831	17,0	
Total	1 121 482	219 169	69 390	149 779	51,9	

B/Répartition selon le sexe : Plus de femmes à l'entrée

Les rentrées de la région de Chaouia Ouardigha à la région du Grand Casablanca, bien qu'elles soient dominées par les immigrants de sexe féminin, n'ont guère contribué à agir d'une manière appréciable sur le rapport de masculinité.

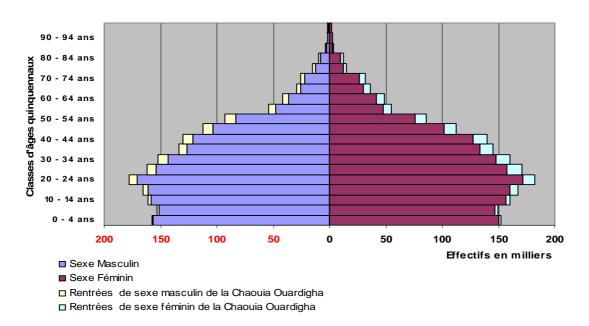
Ce transfert de population de la région voisine, a amené ce rapport de 99 à 97 hommes pour 100 femmes. Or, une entrée de 100 femmes s'est accompagnée d'une entrée de 74 hommes de cette région voisine.

De plus cet apport, s'est effectué avec plus d'ampleur pour ce qui correspond aux tranches d'âges actuelles 11 : 25 à 54 ans.

-

¹¹ L'âge actuel, c'est-à-dire 2004

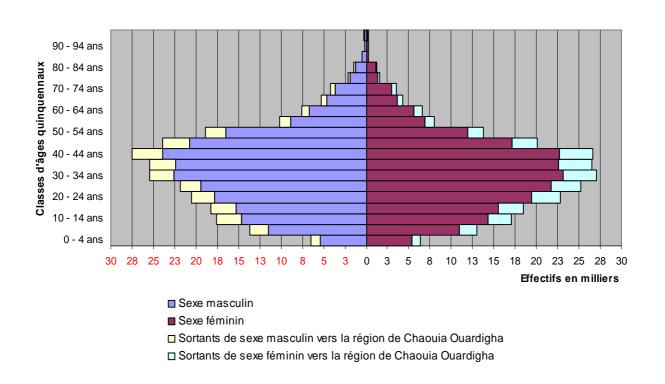
Graphe 8 : Population de la région du Grand Casablanca 2004 / Pyramide des âges et poids des immigrants originaires de la Chaouia Ouardigha.



Du côté des départs vers les autres régions, on constate que ces sorties, sont globalement une affaire d'hommes et d'âges relativement élevés (30 à 50 ans) et ce à quelques exceptions près pour la destination : Chaouia Ouardigha et plus particulièrement au niveau des tranches d'âges : 30 à moins de 40 ans.

Il est à souligner que le rapport de masculinité pour l'ensemble des émigrants est de : 103 hommes pour 100 femmes. Pour ceux qui ont choisi la destination de Chaouia Ouardigha, ce rapport est de : 94 hommes pour 100 femmes.

Graphe 9 : Les émigrants du Grand Casablanca et poids des départs vers la région de Chaouia Ouardigha selon le sexe RGPH 2004/ Pyramide des âges.



C/Qualité des ressources: Taux d'analphabétisme

les taux

 1°) Entrées à la région du grand Casablanca : Immigration et pressions sur les taux vers la hausse

A ce niveau, l'immigration s'est traduite par la hausse des niveaux des taux d'analphabétisme. Le taux d'analphabétisme relatif à la population de la région du Grand Casablanca âgée actuellement¹² de 10 ans et plus est de 25.0%. Un niveau nettement supérieur à celui observé pour la population n'ayant jamais déménagé hors de leur commune de naissance (14.7%).

Cette détérioration de la moyenne régionale peut être mise en relation avec le niveau élevé enregistré pour la population immigrante. D'ailleurs, la contribution de cette dernière dans la formation de cette moyenne est presque de deux tiers (62.0%). Il est à noter la contribution appréciable revenant aux immigrants originaires de la région de Chaouia Ouardigha (15.1%).

Tableau 8 : Taux d'analphabétisme de la population immigrante ou non de la région du Grand Casablanca âgée de 10 plus selon l'origine de l'immigrant et le sexe RGPH 2004.

	Masculin	Féminin	les deux sexes	Contribution en %
Non immigrants	9,3%	20,0%	14,7%	38,0
Immigrants	29,0%	57,6%	43,9%	62,0
Originaire de :				
Grand Casablanca	23,2%	41,0%	32,2%	6,7
Chaouia Ouardigha	36,2%	66,2%	53,5%	15,1
Autres régions	28,4%	58,3%	43,6%	40,3
Ensemble de la région	16,1%	33,6%	25,0%	100,0

2°) Sorties vers la région de Chaouia Ouardigha : Pas d'effet notoire sur

Contrairement à la région du Grand Casablanca, pour la région de Chaouia Ouardigha, la formation du taux d'analphabétisme est le fait essentiel de la population non immigrante¹³.

Le taux enregistré pour la région en question est de 46.3%. La contribution de la population immigrante dans cette moyenne est réduite. Elle est un peu plus du quart (27.5%). Soulignons, que la contribution insignifiante revenant à la population immigrante originaire du Grand Casablanca (2.3%).

¹³ Il s'agit, rappelons-le, de la population n'ayant jamais déménagé hors de leur commune de naissance.

31

¹² Ce phénomène devrait être normalement observé à l'arrivée de l'immigrant et non en l'année du recensement: 2004.

Tableau 9 : Taux d'analphabétisme de la population immigrante ou non de la région du Chaouia Ouardigha âgée de 10 plus selon l'origine de l'immigrant et le sexe RGPH 2004.

	Masculin	Féminin	les deux sexes	Contribution en %
Non immigrants	36,1%	57,1%	46,2%	72,5%
Immigrants	28,4%	60,3%	46,8%	27,5%
Originaire de :				
Grand Casablanca	17,1%	36,8%	27,3%	2,9%
Chaouia Ouardigha	35,3%	68,8%	55,6%	16,5%
Autres régions	25,6%	57,9%	43,6%	8,2%
Ensemble de la région	34,3%	58,1%	46,3%	100,0%

D/ Intégration dans la vie économiques : Taux d'emploi, fort taux d'absorption pour la population immigrante.

1°) Entrées à la région de Chaouia Ouardigha :

Le taux d'emploi, mesuré par le nombre d'actifs disposant effectivement d'un emploi rapporté au nombre de la population en âge d'activité, indique une participation effective des immigrants à l'activité économique plus importante que celle des autochtones et particulièrement en milieu urbain¹⁴. En étant de 42.5% pour ces arrivants, il n'est que de 36,6% ¹⁵ pour les personnes qui n'ont jamais déménagé de leur commune de naissance.

Notons que le taux revenant aux immigrants originaires du Grand Casablanca est largement élevé (44.3%). Ce taux de mobilisation du stock des ressources humaines, pour l'ensemble de la région, est moins de 40%. Ce qui correspond au fait que le tissu économique régional assure un emploi pour moins de quatre sur dix personnes en âge d'activité.

Tableau 10 : Taux d'emploi de la population immigrante ou non de la région du Chaouia Ouardigha en âge d'activité selon l'origine de l'immigrant et le sexe Milieu urbain RGPH 2004.

	Masculin	Féminin	les deux sexes
Non immigrants	56,7%	16,9%	36,6%
Immigrants	73,3%	16,4%	42,5%
Originaire de :			
Autres régions	60,8%	16,9%	45,1%
Chaouia Ouardigha	71,2%	15,6%	40,1%
Grand Casablanca	73,0%	18,0%	44,3%
Ensemble de la région	64,0%	16,7%	39,3%

NB: l'âge d'activité est:15 à 59 ans

¹⁵ La population de référence est celle en âge d'activité.

¹⁴ D'ailleurs, dans la région de Chaouia Ouardigha, le milieu urbain attire l'essentiel des immigrants (71.8%).

Ces taux élevés d'absorption de l'offre de la main d'œuvre pour la population immigrante, explique les niveaux bas de ses taux de chômage. Si parmi trois personnes actives, une est au chômage pour la population non immigrante (32,6%). Pour la population immigrante, ce rapport est moins d'une personne sur cinq (17.1%). Les risques de se retrouver en chômage sont alors divisés d'une certaine manière par deux. Choses qu'est également observés pour les arrivants du Grand Casablanca.

Tableau 11: Taux de chômage de la population immigrante ou non de la région du Chaouia Ouardigha âgée de 15 ans et plus selon l'origine de l'immigrant et le sexe Milieu urbain RGPH 2004.

	Masculin	Féminin	les deux sexes
Non immigrants	26,4%	47,7%	32,6%
Immigrants	13,2%	29,5%	17,1%
Originaire de :			
Autres régions	9,9%	25,3%	13,4%
Chaouia Ouardigha	15,7%	33,1%	20,1%
Grand Casablanca	12,7%	26,7%	16,1%
Ensemble de la région	20,3%	40,5%	25,7%

2°) Entrée au Grand Casablanca :

Du côté de la région du Grand Casablanca, la mobilisation du stock total de la main d'œuvre est plus importante (46.4%). Elle est davantage élevée pour la population immigrante. Elle est de 53.4%. Notons, qu'un immigrant originaire de la région de Chaouia, s'il s'installe en milieu urbain de sa région, il a quatre chance sur dix d'avoir un emploi, alors s'il se dirige vers la région du Grand Casablanca, ses chances s'améliorent d'une manière appréciable. Il aura cinq chances sur dix pour s'approprier d'un emploi.

Tableau 12: Taux d'emploi de la population immigrante ou non de la région du Grand Casablanca en âge d'activité selon l'origine de l'immigrant et le sexe RGPH 2004.

	Masculin	Féminin	les deux sexes	Contribution en %
Non immigrants	58,2%	27,2%	42,6%	59,4%
Immigrants	82,8%	25,8%	53,4%	40,6%
Originaire de :				
Autres régions	84,8%	26,2%	55,4%	27,6%
Chaouia Ouardigha	80,5%	27,9%	50,2%	7,3%
Grand Casablanca	76,7%	21,6%	48,7%	5,7%
Ensemble de la région	66,7%	26,7%	46,4%	100,0%

NB: l'âge d'activité est:15 à 59 ans

De même, il sera moins exposé au chômage. La probabilité de chercher et de ne pas trouver un emploi sera réduite également de moitié. Elle passera de 20.1% à 12.5%.

Tableau 13: Taux de chômage de la population immigrante ou non de la région du Grand Casablanca âgée de 15 ans et plus selon l'origine de l'immigrant et le sexe RGPH 2004.

	Masculin	Féminin	les deux sexes	Contribution en %
Non immigrants	25,9%	31,8%	27,9%	82,0%
Immigrants	9,6%	31,8%	10,8%	18,0%
Originaire de :				
Autres régions	8,2%	13,3%	9,4%	10,6%
Chaouia Ouardigha	12,0%	13,7%	12,5%	3,9%
Grand Casablanca	13,2%	20,1%	14,8%	3,6%
Ensemble de la région	19,6%	26,5%	21,7%	100,0%

Conclusion:

Le recensement général de la population et de l'habitat (RGPH), bien qu'il soit un moyen indirect pour l'analyse des mouvements migratoires, reste une opération capable d'offrir un large éventail de données statistiques pertinentes sur ces phénomènes.

En dépit du nombre limité de questions se rapportant à ces mouvements (deux questions), le RGPH offre la possibilité d'avoir des données au niveau le plus bas dans la hiérarchisation territoriale de collecte de données (districts du RGPH). Il permet également de constituer des données historiques et géographiques sur des périodes très longues

Les résultats du RGPH 2004, montrent que la migration demeure un phénomène national dans la mesure où il concerne le quart de la population nationale (7.5 millions).

Egalement, ils consacrent le fait que la région du Grand Casablanca reste le premier foyer national à fort rayonnement migratoire. Le nombre de la population qui a quitté ou a regagné l'une des communes de cette région est de 1.4 millions de personnes dont plus de quatre personnes sur cinq, soit 1.2 millions de personnes, résultent des échanges avec d'autres régions.

D'un autre côté, Ils mettent en exergue le rôle particulier de la région de Chaouia Ouardigha dans l'échange migratoire avec sa région voisine : le Grand Casablanca.

Elle constitue son premier fournisseur avec 23.1% des entrées. Et, qu'au fil des temps, son statut de premier client du Grand Casablanca se renforce (21.6% des sorties) et ce en dépit de l'importance de ses flux migratoires internes (11.6%) qui sont pour l'essentiel portés par l'exode rural.

Dans les échanges entre ces deux blocs, la destination préférée en territoire du Grand Casablanca des sortants de la région de Chaouia Ouardigha est la couronne banlieusarde de cette métropole nationale. Pour ce qui est des entrants de cette métropole nationale en territoire de la région de Chaouia Ouardigha, l'espace périurbain, les agglomérations émergeante et celles jouxtant la banlieue casablancaise semble être leurs lieux de résidence préférés.

S'inscrivant dans une tendance haussière, les flux migratoires entre ces deux blocs, connaissent des fluctuations qui sont étroitement corrélées aux cycles de sécheresse qu'a connue notre pays.

A partir du début de la dernière décennie du siècle passé, les mouvements migratoires, jadis identifiés à l'exode rural, intéressaient de plus en plus les citadins. Ce virement est tellement important que le poids des migrants d'origine rurale n'a cessé d'enregistrer de notables baisses.

A leur arrivée en territoire du Grand Casablanca, les immigrants en provenance de la région de Chaouia Ouardigha sont essentiellement des jeunes âgés de 20 ans, en moyenne, et généralement de sexe féminin. Ils se distinguent par les niveaux faibles de leurs taux d'alphabétisation (46.5%). Du point de vue économique, leurs taux d'occupation économique sont élevés (50.2%) et leur risque de se retrouver en chômage sont réduit du tiers par rapport aux autochtones.

Les départs vers la région de Chaouia Ouardigha du Grand Casablanca, qui est un phénomène relativement récent, s'effectuent à des âges relativement élevés (24 ans en moyenne). Ils concernent plus les hommes que les femmes. Le taux d'alphabétisation des ces sortants est élevé (72,7%). Ils sont fortement mobilisés dans l'activité économique. Leurs chances de s'approprier un emploi sont deux fois plus importantes que de ceux qui n'ont jamais déménagé hors leur commune de naissance

Annexes:

Tableau 14 : Immigrants de la région du Grand Casablanca selon la région d'origine et le sexe RGPH 2004.

Région d'émission		Sexe	
	Masculin	Féminin	Total
Chaouia-Ouardigha	93 310	125 859	219 169
Doukala-Abda	83 137	103 152	186 289
Fès-Boulemane	15 446	18 515	33 961
Gharb-Chrarda-Béni Hssen	8 898	10 370	19 268
Grand Casablanca	85 815	87 727	173 542
Guelmim-Es Semara	6 540	4 567	11 107
Laâyoune-Boujdoure-Sakia El Hamra	1 757	1 175	2 932
Marrakech-Tensift-Al haouz	67 211	75 734	142 945
Meknès-Tafilalet	12 575	12 598	25 173
Oriental	6 411	6 595	13 006
Oued Ed dahab-Lagouira	675	367	1 042
Rabat-Salé-Zemmour-Zaer	19 509	21 373	40 882
Souss-Massa-Daraâ	78 431	61 091	139 522
Tadla-Azilal	13 957	16 399	30 356
Tanger-Tétouan	5 905	7 582	13 487
Taza-Al Hoceima-Taounate	12 679	11 925	24 604
Pays étranger	25 967	17 098	43 065
N D	519	613	1 132
Total	538 742	582 740	1 121 482

Tableau 15 : Emigrants de la région du Grand Casablanca selon la région d'installation et le sexe RGPH 2004.

Région d'accueil		Sexe			
	Masculin	Féminin	Total		
Chaouia Ouardigha	33531	35859	69390		
Doukkala Abda	18317	18715	37032		
Fès Boulemane	5923	5638	11561		
Gharb Chrarda Beni Hssen	6508	6214	12722		
Grand Casablanca	85815	87727	173542		
Guelmim Es-semara	3160	2291	5451		
Laayoune Boujdour Sakia El Hamra	3371	2382	5753		
Marrakech Tensift Al-Haouz	18429	17329	35758		
Meknès Tafilalet	5250	4896	10146		
I Oriental	4072	3267	7339		
Oued Ed-dahab-Lagouira	1247	739	1986		
Rabat Salé Zemmour Zear	22152	23377	45529		
Souss Massa Draa	25911	19755	45666		
Tadla Azilal	5475	5067	10542		
Tanger Tétouan	9427	8092	17519		
Taza Al Hoceima Taounate	2993	1943	4936		
Total	251 581	243 291	494 872		

Tableau 16 : Immigrants de la région du Chaouia Ouardigha selon la région d'origine et le sexe RGPH 2004.

Région d'émission		Sexe	
	Masculin	Féminin	Total
Chaouia-Ouardigha	77 052	114 736	191 788
Doukala-Abda	7 916	11 538	19 454
Fès-Boulemane	1 558	1 660	3 218
Gharb-Chrarda-Béni Hssen	1 811	1 991	3 802
Grand Casablanca	33 531	35 859	69 390
Guelmim-Es Semara	1 423	1 120	2 543
Laâyoune-Boujdoure-Sakia El Hamra	1 602	1 259	2 861
Marrakech-Tensift-Al haouz	10 162	15 271	25 433
Meknès-Tafilalet	3 687	4 334	8 021
Oriental	1 286	1 330	2 616
Oued Ed dahab-Lagouira	509	302	811
Rabat-Salé-Zemmour-Zaer	6 360	6 722	13 082
Souss-Massa-Daraâ	7 236	6 964	14 200
Tadla-Azilal	6 180	10 946	17 126
Tanger-Tétouan	1 437	1 544	2 981
Taza-Al Hoceima-Taounate	1 852	2 012	3 864
Pays étranger	2 429	1 151	3 580
N D	17	30	47
Total	166 048	218 769	384 817

Tableau 17 : Emigrants de la région du Chaouia Ouardigha selon la région d'installation et le sexe RGPH 2004.

Région d'accueil		Sexe	
	Masculin	Féminin	Total
Chaouia Ouardigha	77 052	114 736	191 788
Doukkala Abda	6 737	7 286	14 023
Fès Boulemane	1 436	1 606	3 042
Gharb Chrarda Beni Hssen	4 751	4 916	9 667
Grand Casablanca	93 310	125 859	219 169
Guelmim Es-semara	1 410	1 477	2 887
Laayoune Boujdour Sakia El Hamra	3 419	3 310	6 729
Marrakech Tensift Al-Haouz	6 321	7 498	13 819
Meknès Tafilalet	4 218	4 772	8 990
Oriental	2 458	1 649	4 107
Oued Ed-dahab-Lagouira	809	839	1 648
Rabat Salé Zemmour Zear	25 651	29 074	54 725
Souss Massa Draa	7 342	8 791	16 133
Tadla Azilal	17 218	19 033	36 251
Tanger Tétouan	3 348	2 607	5 955
Taza Al Hoceima Taounate	739	704	1 443
Total	256 219	334 157	590 376

Tableau 18 : Les émigrants de la région de Chaouia Ouardigha vers les arrondissements et les communes du Grand Casablanca RGPH 2004.

N 1 - 1 - 1 - 2 - 2 - 2	Commune ou			Р	rovince	d'origine	9		
Numéro d'ordre	arrondissement	Bensli	mane	Khour	ibga	Settat		Tota	Ĭ.
dolalo	d'installation	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
1	AR Sidi Moumen	4 569	17,8	2 124	8,8	22 866	13,5	29 559	13,5
2	AR Moulay Rachid	1 435	5,6	1 292	5,3	13 331	7,9	16 058	7,3
3	AR Hay-Hassani	771	3,0	2 468	10,2	10 617	6,3	13 856	6,3
3 4	MU Mohammedia	4 445	17,3	1 517	6,3	6 870	4,1	12 832	5,9
5	AR Sidi Bernoussi	1 889	7,4	1 427	5,9	9 432	5,6	12 748	5,8
6	AR Hay Mohammadi	1 910	7,5	1 165	4,8	9 644	5,7	12 719	5,
7	AR Ben M Sick	547	2,1	898	3,7	10 151	6,0	11 596	5,
8	AR Ain-Chock	501	2,0	1 558	6,4	9 223	5,4	11 282	5,
9	AR Sidi Othmane	883	3,4	941	3,9	8 497	5,0	10 321	4
10	AR Ain-Sebaa	1 362	5,3	1 114	4,6	6 9 1 5	4,1	9 391	4
11	AR Sbata	440	1,7	895	3,7	7 985	4,7	9 320	4
12	AR Al-Fida	462	1,8	915	3,8	6 522	3,9	7 899	3,
13	AR El Maarif	409	1,6	1 576	6,5	5 004	3,0	6 989	3,
14	CR Bouskoura	210	1	516	2	6 006	4	6 732	3,
15	AR Mers-Sultan	499	1,9	779	3,2	5 197	3,1	6 475	3,
16	AR Sidi Belyout	500	2,0	1 244	5,1	4 350	2,6	6 094	2,
17	AR Assoukhour Assawda	640	2,5	1 145	4,7	3 485	2,1	5 270	2,
18	CR Lahraouyine	164	0,6	210	0,9	4 482	2,6	4 856	2,
19	CR Dar Bouazza	164	0,6	566	2,3	3 631	2,1	4 361	2,
20	Mu Ain Harrouda	558	2,2	271	1,1	2 877	1,7	3 706	1,
21	AR Anfa	263	1,0	557	2,3	2 294	1,4	3 114	1,
22	CR Bni Yakhlef	1 370	5,3	152	0,6	1 282	0,8	2 804	1,
23	CR Ech-challalate	363	1,4	153	0,6	1 848	1,1	2 364	1,
24	CR AlMajjatia Oulad Taleb	124	0,5	42	0,2	1 581	0,9	1 747	0,
25	CR Sidi Hajjaj Oued Hassar	521	2,0	79	0,3	1 082	0,6	1 682	0,
26	MU Mediouna	75	0,3	71	0,3	1 213	0,7	1 359	0,
27	MU Nouaceur	26	0,1	332	1,4	983	0,6	1 341	0,
28	CR Oulad Salah	31	0,1	62	0,3	1 066	0,6	1 159	0,
29	MU Tit Mellil	137	0,5	56	0,2	504	0,3	697	0,
30	CR Sidi Moussa Majdoub	162	0,6	12	0,0	210	0,1	384	0,
31	CR Sidi Moussa Ben Ali	189	0,7	26	0,1	141	0,1	356	0,
32	MU Mechouar Casablanca	4	0,0	28	0,1	66	0,0	98	0,
	Total	25 623	100,0	24 191	100,0	169 355	100,0	219 169	100,0

AR: Arrondissement, MU: municipalité, CR: Commune rurale

Tableau 19 : Emigrants internes du Grand Casablanca ou personnes du Grand Casablanca en mobilité interne selon la commune d'installation RGPH 2004.

Commune d'accueil	Total	%
CR Bouskoura	34 195	19,7
CR Dar Bouazza	33 874	19,5
CR Lahraouyine	20 358	11,7
MU Mohammedia	20 075	11,6
MU Ain Harrouda	8 129	4,7
CR Bni Yakhlef	6 797	3,9
CR Ech-challalate	6 508	3,8
CR AlMajjatia Oulad Taleb	4 424	2,5
MU Tit Mellil	3 983	2,3
AR Hay-Hassani CR Sidi Hajjaj Oued	3 781	2,2
Hassar	3 433	2,0
MU Mediouna	2 841	1,6
MU Nouaceur	2 751	1,6
AR Sidi Moumen	2 445	1,4
AR Sidi Bernoussi	1 864	1,1
AR El Maarif	1 847	1,1
AR Ain-Chock	1 790	1,0
AR Moulay Rachid	1 547	0,9
CR Sidi Moussa Majdoub	1 481	0,9
AR Sidi Belyout	1 281	0,7
AR Sidi Othmane	1 234	0,7
CR Oulad Salah	1 176	0,7
AR Ain-Sebaa	1 158	0,7
AR Hay Mohammadi	952	0,5
AR Al-Fida	949	0,5
CR Sidi Moussa Ben Ali	894	0,5
AR Ben M Sick	813	0,5
AR Mers-Sultan	802	0,5
AR Sbata	795	0,5
AR Assoukhour Assawda	781	0,5
AR Anfa	573	0,3
MU Mechouar Casablanca	11	0,0
Total	173 542	100,0

CR: Commune rural, MU: Municipalité, AR: Arrondissement

Tableau 20 : Les émigrants de la région du Grand Casablanca vers la région de Chaouia Ouardigha selon les communes d'installation RGPH 2004.

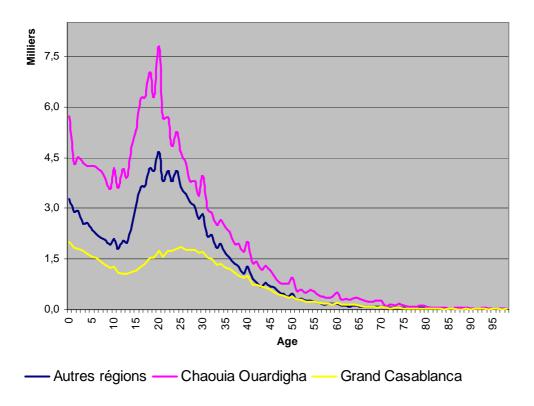
Ordre	Provinces	Commune d'installation	Total	%
— Ordre	Flovinces	Commune a mistanation	TOtal	/0
1	Province de Settat	MU Berriched	15 146	21,8
2	Province de Settat	CR Deroua	8 927	12,9
3	Province de Settat	MU Settat	7 185	10,4
4	Province de Khouribga	MU Khouribga	6 421	9,3
5	Province de Benslimane	MU Benslimane	3 913	5,6
6	Province de Settat	CR Sidi Rahal Chatai	2 955	4,3
7	Province de Benslimane	CR El Mansouria	2 639	3,8
8	Province de Benslimane	MU Bouznika	2 483	3,6
9	Province de Settat	CR Soualem	2 315	3,3
10	Province de Settat	CR Sahel Oulad H'Riz	2 098	3,0
11	Province de khouribga	MU Oued Zem	1 432	2,1
12	Province de settat	MU Ben Ahmed	1 298	1,9
13	Province de settat	MU El Gara	1 172	1,7
14	Province de settat	CR Lakhiaita	835	1,2
15	Province de Benslimane	CR Fdalate	692	1,0
16	Province de settat	MU oulad abbou	501	0,7
17	Province de settat	MU Oulad M'Rah	449	0,6
18	Province de khouribga	MU Bejaad	427	0,6
19	Province de settat	CR Kasbat Ben Mchich	419	0,6
20	Province de settat	MU El Borouj	332	0,5
21	Province de settat	CR Sidi El Mekki	311	0,4
22	Province de settat	CR Sidi Hajjaj	300	0,4
23	Province de settat	CR Ras El Ain Chaouia(274	0,4
24	Province de Benslimane	CR Moualine El Oued	270	0,4
25	Province de Khouribga	MU Boujniba	230	0,3
26	Province de Benslimane	CR Ahlaf	225	0,3
27	Province de settat	CR Laghnimyine	223	0,3
28	Province de Benslimane	CR Oulad yahya louta	202	0,3
29	Province de Benslimane	CR Mellila	202	0,3
30	Province de settat	CR Ouled Zidane	196	0,3
31	Province de settat	CR Ben Maachou	193	0,3
32	Province de khouribga	CR Oulad Abdoune	169	0,2
33	Province de settat	CR Ouled Cebbah	169	0,2
34	Province de settat	CR Jaqma	167	0,2
35	Province de khouribga	CR Boulanouare	164	0,2
36	Province de settat	CR Guiser	158	0,2
37	Province de settat	CR Ain Dorbane	154	0,2
38	Province de settat	CR Oulad Said	153	0,2
39	Province de settat	MU Loulad	151	0,2
40	Province de khouribga	MU Hattane	147	0,2
41	Province de settat	CR khemisset Chaouia	135	0,2
42	Province de Benslimane	CR Moualine El Ghaba	134	0,2
43	Province de Benslimane	CR Rdadna Oulad Malek	130	0,2
44	Province de settat	CR Lahsasna	125	0,2
45	Province de settat	CR Sidi El Aidi	121	0,2
46	Province de settat	CR Gdana	120	0,2
47	Province de settat	CR M'Garto	119	0,2
4.5		CR Sidi Mohammed Ben		
48	Province de settat	Rahal	119	0,2
49	Province de settat	CR Ain Nzagh	119	0,2
50	Province de Benslimane	CR Ain Tizgha	104	0,1
51	Province de settat	CR Foqra Oulad Aameur	104	0,1
52	Province de settat	CR Bni Khloug	100	0,1

		CR Zaouiat Sidi Ben		
53	Province de settat	Hamdoun	91	0,1
54	Province de settat	CR Tamadroust	87	0,1
55	Province de settat	CR Mzoura	86	0,1
56	Province de settat	CR Sidi Dahbi	85	0,1
57	Province de settat	CR Mrizigue	81	0,1
58	Province de settat	CR Lakhzazra	80	0,1
59	Province de Benslimane	CR Oulad Ali Toualaa	79	0,1
60	Province de settat	CR Bouguargouh	79	0,1
61	Province de settat	CR Lambarkiyine	79	0,1
62	Province de settat	CR Mniaa	73	0,1
63	Province de settat	CR Machraa Ben Abbou	70	0,1
64	Province de settat Province de khouribga	CR Oulad Ftata	67	0,1
65	Province de settat	CR Riah	63	0,1
66	Province de settat	CR Lahouaza	62	0,1
67	Province de settat	CR Oulad Aafif	61	0,1
68	Province de Senslimane	CR Sidi Bettache	58	0,1
69	Province de Benslimane Province de Benslimane	CR Ziaida	56 57	
70	Province de Bensimane Province de settat	CR Oulad M'hamed	5 <i>7</i> 56	0,1
70 71				0,1
	Province de Benslimane	CR Cherrat	54	0,1
72 70	Province de settat	CR Oulad Fares	54	0,1
73	Province de settat	CR Sidi Abdelkrim	52	0,1
74	Province de settat	CR Lahlaf M'zab	47	0,1
75 70	Province de khouribga	CR Lagfaf	46	0,1
76 77	Province de settat	CR Toualet	45	0,1
77 70	Province de settat	CR N'khila	43	0,1
78 70	Province de settat	CR Oulad Sghir	40	0,1
79	Province de settat	CR Sgamna	39	0,1
80	Province de settat	CR Ain Blal	39	0,1
81	Province de khouribga	CR Bni Ykhlef	32	0,0
82	Province de settat	CR Oued Naanaa	32	0,0
83	Province de settat	CR Sidi Abdelkhaleq	32	0,0
84	Province de settat	CR Oulad Chbana	29	0,0
85	Province de settat	CR Lagragra	26	0,0
86	Province de settat	CR Sidi Boumehdi	25	0,0
87	Province de khouribga	CR Bir Mezoui	22	0,0
88	Province de khouribga	CR El Foqra	22	0,0
89	Province de settat	CR Oulad Amer	22	0,0
90	Province de settat	CR Meskoura	21	0,0
91	Province de khouribga	CR Oulad boughadi	19	0,0
92	Province de settat	CR Dar Chaffai	19	0,0
93	Province de settat	CR Rima	19	0,0
94	Province de settat	CR Bni Yagrine	17	0,0
95	Province de khouribga	CR M'Fassis	16	0,0
96	Province de khouribga	CR Bni Smir	15	0,0
97	Province de khouribga	CR Ait Ammar	14	0,0
98	Province de settat	CR Oulad Bouali Nouaja	14	0,0
99	Province de settat	CR Sidi Ahmed El Khadir	14	0,0
100	Province de khouribga	CR Braksa	10	0,0
101	Province de khouribga	CR Bni Bataou	9	0,0
102	Province de khouribga	CR Bni Zrantel	9	0,0
103	Province de khouribga	CR Lagnadiz	9	0,0
104	Province de khouribga	CR Maadna	7	0,0
105	Province de khouribga	CR Chougrane	6	0,0
106	Province de khouribga	CR Oulad Azzouz	6	0,0
107	Province de khouribga	CR Ain Kaicher	5	0,0
108	Province de khouribga	CR Oulad Gouaouch	5	0,0
109	Province de settat	CR Oulad Fares El Halla	5	0,0
110	Province de Benslimane	CR Bir Ennasr	4	0,0
111	Province de khouribga	CR Oulad Aissa	3	0,0

112	Province de khouribga	CR Rouached	1	0,0
113	Province de khouribga	CR Tachrafat	1	0,0
114	Province de khouribga	CR Boukhrisse	0	0,0
115	Province de khouribga	CR Kasbat Troch	0	0,0
116	Province de khouribga	CR Oulad Fennane	0	0,0
117	Province de settat	CR Oulad Freiha	0	0,0
	Total		69 390	100,0

CR: Commune rurale, MU: Municipalité,

Graphe 10 : Les immigrants de la région de Chaouia Ouardigha selon l'origine et l'âge au moment de l'immigration.



Graphe 11 : Les immigrants du Grand Casablanca et le solde migratoire avec la région de Chaouia Ouardigha selon la région d'origine et l'âge au moment de l'immigration RGPH 2004.

